

Située à mi-chemin entre Montréal et Sherbrooke, la Ville de Granby profite d'un positionnement géographique stratégique. Elle offre un milieu de vie accueillant avec ses quelque 70 000 citoyennes et citoyens, notamment par ses nombreux espaces verts, ses pistes cyclables, sa vie culturelle en effervescence ainsi que ses festivals.

Titre d'emploi :	Urbaniste
Service :	Service de l'aménagement et de la protection du territoire Division urbanisme et aménagement du territoire
Statut de l'emploi :	Permanent temps plein
Période d'affichage :	18 janvier au 8 février 2023

Sous la supervision de la coordonnatrice ou du coordonnateur à l'aménagement du territoire, vous contribuerez aux grands chantiers en matière d'urbanisme dans le cadre d'une approche d'aménagement du territoire renouvelée et novatrice. Vous pourrez faire une différence au sein d'un service dynamique et multidisciplinaire qui à cœur le mieux-être des ces citoyennes et citoyens. Vous participerez à la vision urbanistique orientée vers les meilleures pratiques d'aménagement durable en plus de participer à de nombreux projets diversifiés au sein d'une organisation naturelle et audacieuse dans son expérience humaine. Vous accomplissez toute autre tâche connexe à vos devoirs et responsabilités.

Exigences du poste

- Détenir un baccalauréat en urbanisme ou dans une discipline connexe ;
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ;
- Justifier une expérience de 5 ans dans des fonctions similaires (dont 2 ans dans le milieu municipal) ;
- Faire preuve d'une excellente connaissance de la langue française : communication verbale et habileté en rédaction ;
- Démontrer une excellente capacité en planification et en organisation ;
- Faire preuve de leadership, de rigueur et d'autonomie ;
- Aimer travailler en collaboration et manifester l'aptitude à travailler en équipe ;
- Posséder une grande capacité d'adaptation, et être à l'aise à travailler avec des échéanciers serrés ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels de la Suite Office.

La semaine régulière de travail à ce poste est de 32.5 heures basées sur un horaire de **4.5 jours** (termine à 12h30 le vendredi) avec possibilité de **télétravail**. La rémunération est établie en fonction de la politique régissant le personnel-cadre de la Ville de Granby, soit 79 906 \$ (minimum) à 98 265\$ (maximum) annuellement.

Vous avez le goût de relever un nouveau défi ? Vous pouvez créer votre profil de candidature et postuler en ligne d'ici la date de fin de l'affichage. La Ville de Granby remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt.

La Ville de Granby applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour ces dernières, certaines mesures d'adaptation peuvent également être offertes pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.